

**Le canal de dérivation de la rivière Rouge**

- Les travaux d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge seront bientôt terminés. La nouvelle structure protégera au-delà de 450 000 Manitobaines et Manitobains, de 140 000 maisons et de 8 000 entreprises, et elle fera économiser plus de 12 milliards de dollars en dommages à la province dans le cas d'une inondation à récurrence de 700 ans.
- Le canal de dérivation fonctionne en détournant une partie des eaux de crue de la rivière Rouge afin qu'elles contournent Winnipeg. L'excédent d'eau est dirigé vers un canal d'écoulement de 48 km de long dont l'entrée est située immédiatement au sud de Winnipeg et qui rejoint la rivière Rouge près de Lockport. En permettant de détourner une plus grande quantité d'eau à l'extérieur de Winnipeg pendant les fortes crues, l'agrandissement garantira une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, au lieu de 90 ans précédemment.
- Lorsque les travaux d'agrandissement, qui ont commencé en septembre 2005, seront terminés, le canal bénéficiera d'une capacité de 4 000 mètres cubes (140 000 pieds cubes) d'eau par seconde, contre 1 700 mètres cubes (60 000 pieds cubes) d'eau par seconde auparavant.
- L'agrandissement du canal de dérivation consiste à beaucoup améliorer le système de protection existant contre les inondations, ce qui comprend le couloir d'écoulement, huit ponts routiers et ferroviaires, les ouvrages régulateurs d'entrée et de sortie, les services publics et autres, et la digue Ouest.
- Depuis le début des travaux d'agrandissement, le canal d'écoulement a plus que doublé sa capacité à absorber un volume d'eaux de crue comparable à celui de 1997. Comme cela était prévu, le canal sera en mesure d'assurer une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans d'ici fin avril 2009.
- Le canal de dérivation d'origine a été construit entre 1962 et 1968, au coût de 63 millions de dollars. On le désigne souvent sous le nom de « Duff's Ditch » (le fossé de Duff), en hommage à l'initiateur du projet, l'ancien premier ministre du Manitoba Duff Roblin. Depuis sa construction, le canal d'origine a permis d'éviter plus de 10 milliards de dommages causés par des inondations.
- Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont affecté 665 millions de dollars au Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Pour plus de renseignements, consulter le site [www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca).